

COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE DU 7 JUILLET 2022

Ce CNAS présidé par la secrétaire générale (SG) de Bercy devait porter sur 6 points, seuls 3 auront été abordés. Cette dernière a rappelé les annonces du ministre dont le maintien du budget de l'action sociale pour 2023.

Elle a confirmé que la moitié du produit de la cession des résidences EPAF bénéficiera au budget de l'action sociale.

Les discussions sur la communication à destination des agents devront se poursuivre, tout comme sur l'amélioration et l'évolution des prestations : ce dernier point est une priorité pour **FO Finances**, surtout dans le contexte actuel d'inflation.

S'agissant de la restauration, aucun groupe de travail n'est annoncé par la présidente avant début 2023, en dépit de l'urgence sur les sujets : Egalim 2 et inflation des denrées.

Point d'avancement sur la réforme du réseau de l'action sociale et agenda de concertation

Un arrêté de restructuration prévoit un accompagnement à la mobilité professionnelle pour les agents en charge de l'Action sociale qui ne souhaitent pas accepter la nouvelle fiche de poste. Sous réserve des conditions réglementaires, ils pourront bénéficier des dispositifs suivants :

- Prime de restructuration de service et l'allocation d'aide à la mobilité du conjoint ;
- Complément indemnitaire d'accompagnement;
- Indemnité d'accompagnement à la mobilité fonctionnelle ;
- Priorité de mutation et de détachement ;
- accès prioritaire aux actions de formation nécessaires à la mise en oeuvre d'un projet professionnel et au congé de transition professionnelle.

Les recrutements des 12 responsables régionaux et de 8 délégués dont 1 en Loire Atlantique sont en cours (ce dernier ayant été prolongé suite à l'interpellation de **FO Finances** pour permettre à des agents catégorie C de postuler).

FO Finances s'inquiète du peu de nouveaux éléments et du manque d'information sur une première projection de l'organisation des délégations : en réponse, la présidente annonce qu'un comité de suivi sera organisé en novembre, mais que la cartographie dépend en grande partie des futurs responsables régionaux et de leur équipe. Une présentation complète pourrait être envisagée en début d'année 2023.

Par ailleurs, **FO Finances** insiste sur l'importance d'une rencontre du CDAS et des nouveaux responsables régionaux avec les représentants des usagers.

FO Finances a alerté le secrétariat général sur la situation intenable rencontrée par grand nombre de délégation : manque d'effectifs, continuité de service, surcharge de travail, inquiétude sur l'avenir...

Point d'exécution au 30 juin 2022

Le budget de l'action sociale pour 2022 s'élève à 107 645 050 €, (dont 46 915 000€ pour la restauration) avec un engagement au 30 juin de 81 046 516 €(soit 75%).



Pour **FO Finances**, le constat est toujours un peu le même depuis des années : un budget en baisse, une réserve de précaution qui augmente et des subventions qui diminuent.

Dans le contexte actuel, d'inflation, d'augmentation des denrées et de l'impact de la loi Egalim sur les tarifs des repas, **FO Finances** demande une subvention complémentaire pour les associations de restaurants financiers.

Les usagers n'ont pas à supporter les augmentations induites. Le représentant de la DGFIP indique que les augmentations ne doivent en aucun cas être répercutées sur les rationnaires. Une subvention exceptionnelle pourra être versée aux associations en fin d'année, avec en septembre, une information de tous les DDFIP sur ce dossier.

FO Finances demande qu'un rappel soit fait aux associations des restaurants financiers sur la référence que peut constituer l'harmonisation tarifaire pour leur gestion, et l'intérêt de fournir un plateau social.

Examen des propositions des CDAS

Chaque CDAS peut formuler des propositions tendant à un meilleur fonctionnement de l'action sociale, celles-ci sont soumises à l'examen du CNAS. Certaines questions datant de 2021, la présidente s'engage à répondre rapidement aux délégations dès le CNAS passé.

Concernant les propositions de **FO Finances**, des discussions pourraient s'engager dans un prochain CNAS sur le sujet de l'augmentation de la valeur du titre restaurant et sur la prestation CESU, avec un éventuel élargissement aux enfants 12-15 ans.

Même si il n'y a pas eu de grandes avancées dans ce CNAS du fait du temps imparti mais aussi parce que la présidente n'avait pas d'améliorations concrètes à nous présenter, il n'en demeure pas moins que des ouvertures sur des sujets longtemps repoussés vont être abordées dans les prochains mois.

FO Finances sera présente et force de propositions dans les discussions à venir sur l'amélioration des prestations offertes aux agents.

La redynamisation de l'action sociale ministérielle et l'amélioration des prestations passe par un dialogue social de qualité et transparent, mais également par une communication renouée afin de les rendre attractives et lisibles pour les personnels. Le secrétariat général n'a de cesse de le répéter, il serait grand temps de passer aux actes !